



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DE LA COMMUNE DE SAINT-CÉZERT**

Séance 2026 - V

NOMBRE DE MEMBRES : 11 afférents au Conseil - 11 en exercice - 11 ayant pris part à la délibération
Nombre de : présents 10 - absents 1 - procuration 1

Délibération N° 2026-V-4B
TARIFS GARDERIE 2026-2027

L'an deux mille vingt-six, le 04 septembre à 20h, le Conseil Municipal, s'est réuni, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur Henri OLIVEIRA SOARES maire.

Présents : Henri OLIVEIRA SOARES ; Martine PRENIERE ; René JACOB ; Christophe APAT ; Sophie CAPELLE ; Michel SULTAN ; Alexandre PEEL ; Karine BERNARD ; Jean-François PAULIN ; Véronique DEBONO

Procuration : Lorena BUTTO à BERNARD Karine

Secrétaire de séance : BERNARD Karine

Date de convocation et d'affichage : 31 août 2026

Monsieur le maire rappelle le tarif garderie en vigueur à l'école de Saint-Cézert, durant les deux dernières années scolaires, à savoir :

- Le Coût de la ½ heure est de 0,80€ / enfant ; avec la gratuité pour le 3ème enfant et les suivants d'une même fratrie ; le coût est plafonné à 50€ par mois et par enfant, le dépassement d'horaire au-delà de 18h30 est facturé 3€ par ¼ d'heure.

Il précise que cette tarification est différente de celle de l'école du Burgaud ;

- Le Coût de la ½ heure est de 1.25€ / enfant ; avec la gratuité pour le 3ème enfant et les suivants d'une même fratrie ; le coût plafonné à 50€ par mois et par enfant ; le dépassement d'horaire au-delà de 18h30 est facturé 3€ par ¼ d'heure.

Monsieur le maire demande que le conseil se prononce sur les tarifs de 2026-2027.

Après en avoir débattu, le Conseil Municipal décide à l'unanimité (11 pour, 0 contre et 0 abstentions), de définir une nouvelle tarification pour année scolaire 2026-2027, à savoir :

- Coût de la ½ heure est de 1€/enfant, avec la gratuité pour le 3ème enfant et les suivants d'une même fratrie ;
- Coût plafonné à 60 € par mois et par enfant ;
- Dépassement d'horaire au-delà de 18h30 est facturé 3 € par ¼ d'heure.

Fait et délibéré les jour mois et an que dessus.

Pour copie conforme.

Le Maire, OLIVEIRA SOARES Henri.